

Le Petit Penchardais

À LA UNE

AVANCEMENT PROJET : EXTENSION ÉCOLE DE L'ARPENT

MAIRIE

P. 5



CITOYENNETÉ

DÈS JANVIER, JE TRIE
MES BIODÉCHETS

P. 10

ASSOCIATIONS

AFAP : NOS ÂÎNÉS
PRENNENT LA POSE !

P. 12



Mairie

P. 4

- Liste des délibérations votées
- Arrivée de Valérie à l'accueil
- Arrivée de Lorie en tant que 2ème ATSEM
- Avancement du projet de l'école
- Cérémonie des vœux 2024

Vie du village

P. 6

- Un moment intergénérationnel festif

Enfance

P. 6

- Du sport et de la culture pour tous les enfants de l'école
- Soirée de Noël du CMJ

Action sociale

P. 7

- Distribution des colis de Noël
- Repas des aînés dynamiques
- Festivités de Noël

Travaux

P. 9

- Carrefour Duquesne/Arpent Noir

Citoyenneté

P. 10

- Le tri à la source des biodéchets

Tribune libre

P. 11

- Majorité municipale
- Groupe de l'opposition

Vie pratique

P. 11

- N'oubliez pas de vous inscrire pour voter aux élections européennes 2024 !

LE COIN

DES PENCHARDAIS

P. 11

- Poème "SOUVENIRS D'AUTREFOIS" de Marcelline DELAMARRE

Associations

P. 12

- Association Fraternelle des Anciens de Penchard
- Le club de tennis de table vous souhaite une année 2024 exceptionnelle !
- ALORS
- La cérémonie du Kagami-Biraki du Club de Ju-Jitsu Penchardais
- FEET OF DANCE

Loisirs

P. 17

- Les actualités de la bibliothèque de Penchard
- Jeux
- Recette : Gâteau noix de coco caramel

DIMANCHE 31 MARS
Chasse aux œufs de Pâques



L'EDITO

du Maire



Dans un contexte géopolitique particulièrement trouble et malgré une année 2023 difficile, « *l'optimisme est un devoir moral* » comme le disait le philosophe Karl POPPER.

Avec la nouvelle année s'annoncent les nouveaux projets.

L'année 2024 devrait voir la concrétisation de nos efforts pour la poursuite d'un certain nombre de projets.

S'agissant de la construction de l'**extension de l'école de l'Arpent**, beaucoup de travail a déjà été réalisé afin de nous assurer que ce projet structurant et indispensable soit à la hauteur des attentes de tous. Après avoir établi un cahier des charges, obtenu la garantie d'un certain nombre de subventions et sélectionné le cabinet d'architectes en charge du projet, les travaux devraient normalement commencer au 2ème semestre 2024.

Le deuxième projet d'envergure concerne l'**aménagement de la rue de Meaux**. Le cabinet BEC a été mandaté pour une mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage et lancer une consultation des entreprises appelées à intervenir sur ce projet. Enfin, nous poursuivrons la campagne de **remplacement des candélabres** afin de maintenir notre objectif de réduction des dépenses d'énergie. Dans ce même objectif, nous engagerons également le remplacement de l'éclairage des différents bâtiments publics qui sont encore éclairés par des tubes fluorescents.

La traditionnelle **cérémonie des vœux** a été l'occasion d'accueillir M. Jean-François PARIGI, Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne, venu confirmer tout le soutien que l'on peut attendre de cette institution, comme nous avons pu nous en rendre compte avec les différentes subventions qui nous ont été attribuées par le Département.

Lors de cette cérémonie, le **Fournil de Cathy**, notre boulanger pâtissier penchardais, a été mis à l'honneur et récompensé pour la grande qualité des produits qu'il nous sert.

Au plan des animations, l'année s'est terminée comme elle avait commencé, avec un certain nombre d'évènements.

L'**association ALORS** a organisé, dans la salle des fêtes, sa première **brocante "Range ta chambre"** qui a connu un grand succès.

Le 17 décembre, au matin, une centaine de **colis de Noël** a été distribuée à nos aînés, autour d'une collation pour une plus grande convivialité. L'après-midi, nous avons accueilli **le Père Noël** sur la place de la Mairie, sur laquelle l'association ALORS avait organisé un **marché de Noël** et proposait à la vente les réalisations des enfants. Les enfants ont pu repartir avec la photo qu'ils avaient pu prendre avec le grand barbu, pour leur plus grand bonheur.

Lors du **concours des illuminations de Noël** que nous avons organisé, 8 candidats ont soumis leurs décorations de Noël au jugement du jury. Nous encourageons tous ceux qui décorent leurs habitations et ainsi contribuent à rendre brillant notre village, à s'inscrire au concours l'année prochaine.

Enfin, le **CMJ** toujours prompt à proposer de nouvelles activités aux enfants penchardais, a organisé le 28 décembre une soirée jeux qui s'est prolongée par une soirée dansante pour laquelle de nombreux jeunes penchardais s'étaient donnés rendez-vous.

Durant l'année 2024, nous poursuivrons nos actions pour la vie du village.

Nous comptons sur la mobilisation de tous pour apporter de la convivialité dans le village.

Bonne et heureuse année à tous !

Marc ROUQUETTE.

RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr ou prenez rendez-vous au 01 64 34 10 86

Votre mairie sera exceptionnellement fermée du 12 au 16 février 2024



Liste des délibérations votées

Conseil Municipal du 16 novembre 2023

- ◆ **DÉLIBÉRATION N°25-2023** : Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
- ◆ **DÉLIBÉRATION N°26-2023** : Demande de subvention au SDESM projet de travaux d'éclairage public 2024
- ◆ **DÉLIBÉRATION N°27-2023** : Mise à jour du tableau des effectifs
- ◆ **DÉLIBÉRATION N°28-2023** : Mandatement du Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires

Arrivée de Valérie à l'accueil



Le 20 novembre dernier, la mairie a accueilli un nouveau visage pour remplacer à l'accueil, Patricia partie en retraite.

Madame **Valérie Martin**, originaire de la ville de Paris, a pris ses fonctions en tant qu'**agent d'accueil**. Sa venue s'inscrit dans le cadre d'une mutation, démontrant ainsi la confiance accordée à ses compétences et son expérience au sein de la fonction publique.

En tant qu'agent d'accueil, Valérie sera en première ligne pour accueillir, orienter les administrés et les assister dans leurs démarches administratives. Sa connaissance approfondie des procédures et son expérience préalable lui permettront de s'intégrer rapidement et d'apporter une contribution précieuse à l'efficacité des services municipaux.

Monsieur le Maire et toute l'équipe se réjouissent de l'arrivée de Valérie, à qui ils souhaitent une nouvelle fois la bienvenue, une longue carrière professionnelle à Penchard, et dont le sens de l'écoute, sa courtoisie et sa capacité à gérer les différentes situations, seront des atouts majeurs pour **assurer un accueil chaleureux et répondre aux besoins de la population**.

Arrivée de Lorie en tant que 2ème ATSEM



Lors de la rentrée scolaire de septembre, nous avons constaté un grand nombre d'inscrits en petite section. Avec la classe de moyenne section et celle de grande section, ce n'est pas moins de **55 élèves qui composent cette année notre section de maternelle**.

La répartition des enfants en 2 classes de PS/GS et PS/MS constitue donc 2 groupes de 27 et 28 enfants sous la responsabilité de Mmes Lagarrigues et Guibot avec une seule ATSEM en la personne d'Anne-Sophie Chedeville recrutée à la suite du départ en retraite de Josette Kerfourn.

La charge de travail conséquente nous a conduit à envisager le **recrutement d'une seconde ATSEM** et après étude budgétaire du coût d'intégration d'un agent supplémentaire, nous avons reçu plusieurs candidates. Parmi celles-ci se trouvait **Lorie Champenois** qui travaillait au sein de Charlotte Loisirs. Lorie connaît donc bien les enfants ainsi que les locaux et le personnel scolaire. Sa motivation et ses compétences avérées nous ont convaincu de lui proposer un contrat à temps partiel afin de venir suppléer Anne-Sophie et assister Mme Guibot.

Lorie travaille donc 4 jours par semaine de 8h00 à 11h30, ce qui lui permet de poursuivre sa formation en vue d'obtenir son CAP petite enfance en parallèle.

Nous souhaitons la bienvenue à Lorie !

Avancement du projet de l'école

Un des projets importants de l'année 2024 et le plus coûteux financièrement est celui de l'**extension de l'école** qui est actuellement disséminée sur 3 sites et dont nous souhaitons le regroupement au sein d'un groupe scolaire cohérent.

Ce projet d'un coût de 2 millions d'euros a fait l'objet d'une **recherche active de subventions**. Durant l'année 2023, nous avons reçu une aide de l'Etat qui nous a accordé 350 000 € au travers du dispositif DETR. La région et le département nous ont également accordé 350 000 € grâce au dispositif du contrat rural et 50 000 € dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural.

Nous avons également obtenu le soutien de la CAF qui va financer à hauteur de 450 000 €, dont 166 000 € de prêt à taux zéro et le reste sous forme de subvention, le déplacement de notre accueil périscolaire et la mutualisation des locaux pour un meilleur accueil de nos enfants.

Depuis que nous nous sommes engagés sur ce dossier, **beaucoup de travail a été réalisé** afin de nous assurer que ce projet structurant et indispensable soit à la hauteur des attentes de tous, élus, parents d'élèves, agents et enseignants. Dans cette optique, **nous avons mis en place un comité de pilotage**, comme nous nous y étions engagés, au sein duquel siègent des représentants des différentes catégories.

Après avoir établi un cahier des charges et obtenu la garantie d'un certain nombre de subventions, nous avons lancé une consultation à laquelle plus de trente cabinets d'architectes ont répondu. Nous en avons donc retenu trois qui ont été invités à soumettre une proposition d'esquisse représentant leur vision du projet. A la suite d'une audition de ces trois candidats, **la commission d'appels d'offre a finalement retenu le cabinet BN ARCHITECTES** situé à Meaux qui travaille désormais à la définition finale de l'extension de l'école.

Les travaux devraient normalement commencer au deuxième semestre de 2024, pour une livraison que nous espérons pour la rentrée scolaire de septembre 2025, si aucun contretemps n'intervient.

Cérémonie des vœux 2024

Ce mercredi 15 janvier, l'équipe municipale organisait la traditionnelle cérémonie des vœux dans la salle des fêtes de Penchard. Une soirée sous le signe du bilan à mi-mandat durant laquelle une projection a pu être diffusée pour illustrer les réalisations effectuées à date. Suite à cela, M. le Maire a pris la parole pour souligner les projets réalisés cette année passée et remercier tous les intervenants qui y ont contribué, mais aussi présenter la feuille de route pour cette nouvelle année 2024. La présence de M. le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François PARIGI ainsi que M. le Conseiller Départemental, Olivier MORIN, aura également été l'occasion d'une prise de parole pour évoquer les orientations pour le département.

De nombreux Maires des communes avoisinantes étaient présents pour assister à la cérémonie et ont tous joué le jeu de la photo de groupe avec notre Maire. Tout le monde a pu ensuite profiter d'un moment convivial autour d'un buffet dont les excellents petits fours ont été pâtissés par notre boulanger.

Une nouvelle fois, nous remercions grandement © Sébastien NGO pour la captation des discours ainsi que pour les photos prises pour immortaliser ce moment : vous pouvez retrouver la vidéo du discours sur penchard.fr/voeux-2024.





Un moment intergénérationnel festif

Lors du dernier Conseil d'école, l'association ALORS a proposé que soit organisé sur le temps scolaire, un **carnaval avec un défilé des enfants de l'école dans les rues de Penchard, le vendredi 9 février prochain après-midi.**

Les enseignants qui étaient très favorables au projet, ont alors indiqué que la limite du projet résidait dans le fait que cette manifestation nécessitait un nombre important d'encadrants, pour pouvoir assurer la sécurité des enfants lors du passage dans les rues de Penchard.

Nous avons alors proposé l'**aide de nos dynamiques aînés**, afin non seulement de rendre ce projet possible, mais également de favoriser un moment d'échanges intergénérationnels.

Ainsi, si vous êtes disponibles et si vous souhaitez apporter votre aide et contribuer à la réalisation de ce projet, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie afin qu'on puisse organiser un groupe de personnes qui sera chargé d'encadrer le déplacement des enfants dans le village à l'occasion du carnaval. **Un pot de l'amitié sera partagé à l'issue du défilé.**

ENFANCE

Du sport et de la culture pour tous les enfants de l'école

Depuis plusieurs années, les élèves de deux classes de l'école élémentaire bénéficiaient de séances de natation organisées sur le temps scolaire. La mairie finançait les frais de transport générés par cette activité.

Cette année, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a ouvert un créneau supplémentaire d'accès à la piscine du Pays de Meaux.

Nous avons saisi cette opportunité pour **permettre à l'ensemble des enfants de l'école élémentaire, de bénéficier d'une initiation à la pratique de la natation** et ainsi, de permettre une familiarisation de tous les enfants avec le milieu aquatique.

La mairie a pris en charge l'intégralité des frais de transports occasionnés par cette activité lesquels ont plus que doublé.

Par ailleurs, pendant deux ans, nous avons également mis en place une **initiation à la pratique du tennis**. Le village bénéficiant de deux courts de tennis, il nous paraissait intéressant que les enfants puissent découvrir ce jeu de raquette afin de pouvoir profiter des terrains mis à leur disposition, et aussi de faire vivre l'association de tennis de Penchard dont l'activité avait été récemment relancée.

Les enseignants ont exprimé le souhait de changer d'activité. L'équipe enseignante ayant eu l'opportunité de monter un **projet théâtre**, subventionné à hauteur de 2000 €, la mairie a accepté de prendre en charge le complément restant à la charge de l'école, à hauteur de 600 €.

Ainsi, tous les élèves de l'école élémentaire pourront bénéficier de cette activité culturelle.

Enfin, il nous paraissait important que les enfants de l'école maternelle puissent également bénéficier d'une activité culturelle.

La mairie a alors proposé de **financer des cours assurés par un intervenant musical** qui opère tous les vendredis auprès des enfants de l'école maternelle.

Toutes ces pratiques annoncent de beaux spectacles de fin d'année.





Soirée de Noël du CMJ

Pour bien célébrer la fin d'année, les élus du Conseil Municipal des Jeunes (Antoine, Gaspard, Ilyes et Chloé) ont organisé une soirée jeux de société et une soirée dansante le jeudi 21 décembre à la salle des fêtes.

Une vingtaine de jeunes penchardais ont donc pu se retrouver durant les vacances de Noël autour d'un jeu dans une ambiance conviviale. Une grande partie des enfants en ont profité pour jouer au Loup Garou de Thiercelieux, le célèbre jeu de rôle et d'ambiance.

À partir de 21h, les lumières se sont éteintes pour laisser place à la soirée dansante. Les jeunes penchardais se sont déhanchés jusqu'à 22h30 sur la piste de danse, toujours dans une ambiance conviviale.

D'autres événements sont en préparation, comme une après-midi crêpes pour célébrer la Chandeleur le samedi 3 février. Plus d'informations sont à venir !

Les élus du CMJ ont démontré leur investissement et se sont montrés très accueillants et très responsables avec leurs pairs. Un grand bravo à eux !



ACTION SOCIALE

Distribution des colis de Noël

Samedi 16 décembre au matin, a eu lieu la **remise des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans**, inscrites en mairie. Un café convivial les attendait ainsi que des viennoiseries réalisées par notre boulanger, moment qui a permis d'échanger avec les élus.

Le colis a regroupé une fois encore cette année, **plein de douceurs et de petites attentions**, tout ce qu'il fallait pour un repas festif : saumon fumé, foie gras de canard, cuisse de canard confite, mélange de champignons, dessert à prendre chez notre boulanger avec le bon d'achat de 4€, des chocolats, un pot de miel d'Ardèche, une demi-bouteille de vin, tout ceci accompagné par une carte de vœux décorée par les enfants de l'école de Penchard, qui ont mis tout leur cœur pour faire plaisir.

Les personnes présentes étaient ravies de cette initiative et de l'occasion de partager un **moment chaleureux** avec les élus et d'autres habitants de la commune. Elles ont également exprimé leur gratitude envers la municipalité pour la qualité des produits et ce **geste de solidarité avec les personnes âgées**. Monsieur le Maire, quant à lui, a souligné l'importance de prendre soin de nos aînés et leur a souhaité de bonnes fêtes de fin d'année. Cette remise de colis a donc été une réussite et a permis de **renforcer les liens entre les personnes âgées et la commune**.

Un grand merci à tous les enseignants et aux enfants de l'école pour leur délicate attention envers nos aînés.



Repas des aînés dynamiques

Le repas des aînés dynamiques a eu lieu le dimanche 15 octobre à la salle des fêtes. Cet événement a rencontré un **grand succès**, rassemblant une cinquantaine de convives. Le « Petit traiteur » de St Souplets a réalisé un repas délicieux, et Fred, notre talentueux boulanger, a concocté un dessert qui a été, comme toujours, un véritable régal.

Les personnes présentes ont pu retrouver une ancienne enfant de Penchard, Martine GIBLAISSE, fille de l'ancien épicier/quincailleur du village, une occasion d'échanger de bons souvenirs. A son arrivée, Martine, artiste peintre pour son plaisir à ses heures, a offert à Mr Le Maire une aquarelle sur le vieux lavoir de Penchard. Ce moment émouvant a fait revivre ce vieux lavoir disparu, dans toutes les petites têtes d'enfants qui l'ont connu. **Que Martine soit encore remerciée ici pour ce précieux présent.**



Nous souhaitons aussi **remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à ce moment festif**, car c'est grâce à leur présence que cette journée a été si mémorable. Nous tenons également à exprimer notre **gratitude envers l'association Feet Of Dance**, qui a enchanté l'assistance avec une démonstration remarquable de Paso Doble, de Cha-Cha et de Rock. Par la suite, ils ont invité l'assemblée à se joindre à eux sur la piste de danse, pour le plus grand plaisir de tous.



Nous sommes ravis d'avoir pu organiser cette journée spéciale pour les aînés dynamiques penchardais, et nous remercions encore une fois tous les participants ainsi que tous ceux qui ont contribué à sa réussite. **Ce moment de convivialité et de partage restera gravé dans nos mémoires.**

Festivités de Noël

Comme chaque année, **le Père Noël a fait un arrêt remarqué sur la place de la mairie** afin de prendre quelques heures de son temps précieux pour poser avec les jeunes penchardais pour la **traditionnelle photo**, offerte par la municipalité, le samedi 16 décembre. Une nouvelle fois, vous avez été très nombreux à répondre présents pour rencontrer le Père Noël ! Celui-ci a pu repartir avec la liste des cadeaux des enfants qui se sont succédés.



Au milieu des différents stands mis en place par l'association ALORS, cet après-midi fut aussi l'occasion de remettre les récompenses du **concours des illuminations de Noël** : 8 familles s'étaient inscrites et toutes ont été récompensées par un lot. Aussi, le jury, composé de membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, a voté et c'est la famille **GOMES** qui a remporté une nouvelle fois le concours avec à la clé un très joli panier garni. Félicitations à eux !

Ces festivités se sont déroulées **dans la joie et la bonne humeur** et nous espérons vous revoir aussi nombreux l'année prochaine.



TRAVAUX PASSÉS ET À VENIR

Les travaux d'entretien et d'aménagement se poursuivent sur la commune.

Carrefour Duquesne/Arpent Noir

Comme cela avait été annoncé dans le dernier Petit Penchardais, les travaux d'aménagement du carrefour provisoire sont terminés, non sans difficultés.

Après avoir connu des problèmes d'approvisionnement pour les différents matériels, des problèmes liés aux intempéries (pluie et froid), nous avons été confrontés à des soucis de mise en place et de tenue des chevilles chimiques dans le bitume. Tout cela explique que les travaux dans une commune ne peuvent pas se faire d'un claquement de doigts. Toutefois maintenant ceci est en place.

Des balises auto-relevables ont été implantées sur la partie droite pour sécuriser l'entrée et la sortie du 6 rue Lucien Duquesne, et le propriétaire nous a confié être satisfait de cette installation. D'autres balises ont été placées pour accentuer le virage sur la gauche afin de limiter la vitesse des véhicules.



De plus, un îlot central est placé au milieu du carrefour pour là aussi faire ralentir dans le sens de la descente. A noter que ce dernier n'est pas un rond-point, en conséquence, chaque fois que la circulation sera autorisée à double sens dans la rue de l'Arpent Noir, il ne sera pas nécessaire d'en faire le tour si vous circulez vers le bas de la rue Lucien Duquesne.

Un panneau provisoire de cédez-le-passage a également été mis en place, et le panneau stop a été retiré. Cependant, un élément ne peut pas être réalisé de manière provisoire mais n'a pas été oublié, il s'agit d'un ralentisseur à l'entrée du carrefour, comme certains riverains l'avaient demandé.

Enfin, l'installation de places de stationnement et d'un second ralentisseur dans la partie basse de la rue Lucien Duquesne sont à l'étude.



Le tri à la source des biodéchets

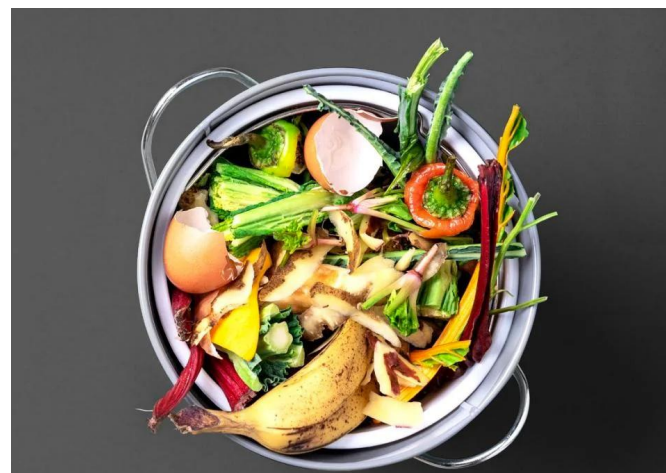
Au total, selon l'Ademe, l'agence de la transition écologique, **83 kilos** de biodéchets sont générés par an et par habitant en France, dont 50% pourraient être facilement captés au lieu de finir en décharge ou incinérés.

La loi de 2020 visant à lutter contre le gaspillage alimentaire impose à chaque ménage de **s'équiper d'une solution de compostage à partir du 1er janvier 2024**.

Le but est de collecter les quelque 30% de matière organique contenue dans nos ordures ménagères : pelures, coquilles d'œuf, marc de café, restes de repas, qui terminent le plus souvent dans le sac gris.

Le Pays de Meaux s'engage donc progressivement vers la généralisation du tri à la source des biodéchets pour les particuliers, et développe différentes solutions :

- Des points d'apport volontaire pour les zones plus urbaines où les espaces extérieurs individuels et publics se font rares ;
- Des composteurs partagés pour les collectifs et quartiers disposant d'espaces verts ;
- Des composteurs individuels pour les maisons avec un jardin ou lombricomposteurs pour les appartements.



BIODÉCHETS

*“Dès janvier,
je trie mes
biodéchets”*

Comment obtenir un composteur ou un lombricomposteur gratuitement ?

Inscrivez-vous auprès du Service de la Collecte des Déchets Ménagers.

https://www.pays.meaux.fr/apps/composteurs_capm/

Pour vous informer sur le compostage :

<https://www.smitom-nord77.fr/reduire-mes-dechets/au-jardin/le-compostage-2/>

Pour en savoir plus sur le lombricompostage :

<https://verslaterre.com/fr/lombricompostage-tout-savoir-16>



La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a décidé dans le cadre de sa politique en matière de Prévention des Déchets d'équiper gratuitement ses usagers.



Majorité municipale

2024 sera olympique ou ne sera point !

Cette nouvelle année sera donc encore une année de défis avec des projets de plus ou moins grande envergure à mener, au plan de la commune.

2024 sera aussi une année qui sera placée sous le signe des valeurs de l'Olympisme : Amitié, Respect et Excellence.

Que cette nouvelle année soit source d'échanges et de rencontres dans notre village !

Qu'en toute humilité, elle nous permette de viser le meilleur pour Penchard !

Alors que certains se complaisent dans la critique, proche de la diffamation, il convient de rappeler que les 4 piliers de la philosophie de vie olympique doivent s'appliquer à la vie de notre village :

- respect de soi
- respect des autres
- respect des règles
- et respect de l'environnement.

Que 2024 soit l'année du respect !

Géraldine DUPARAY
1^{ère} adjointe en charge des finances

Groupe de l'opposition

Liste *Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort*

Chères Penchardaises, chers Penchardais,

Une nouvelle année se termine pour laisser place à 2024.

En cette nouvelle année nous souhaitons apporter tout notre réconfort au plus fragiles afin de surmonter leurs difficultés et que cette année 2024 soit pour nous tous une année de réussite, de bonheurs partagés mais avant tout de santé.

Belle année 2024 !!

Camille, Stéphane et Hélène

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique : leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs.

N'oubliez pas de vous inscrire pour voter aux élections européennes 2024 !



Les prochaines élections européennes auront lieu en France le dimanche 9 juin 2024 afin de permettre d'élire les représentants au Parlement européen.

Vous pouvez toujours vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour. Cette démarche est gratuite et peut être réalisée en ligne sur le site www.inscriptionelectorale.service-public.fr.

Vous pouvez aussi interroger en ligne votre situation électorale sur service-public.fr.

LE COIN DES PENCHARDAIS

SOUVENIRS D'AUTREFOIS

À *ma grand-mère*,
Yvonne Madeleine FLAMAND/DELAMARRE

Ce parfum de terre
Qui remonte du plus profond
Ce parfum d'herbe
Qui jaillit
Après la pluie...

Tous les souvenirs enfouis
Refont surface
Comme si c'était hier
Comme si c'était jamais fini
Comme si l'enfance avait repris sa place.

Marcelline DELAMARRE
Habitante et native de Penchard

Association Fraternelle des Anciens de Penchard

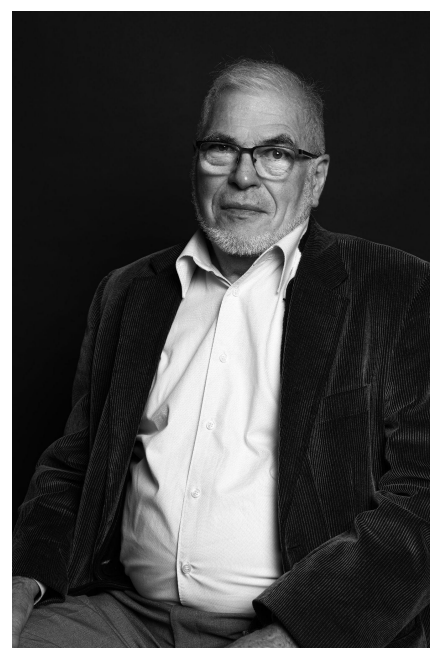


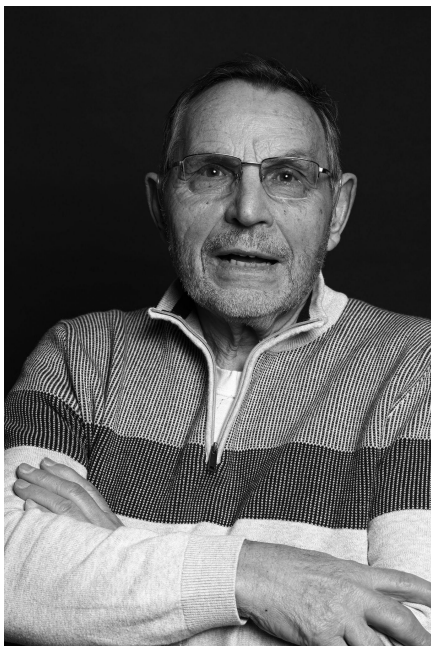
Le 10 décembre 2023, les membres de l'**Association Fraternelle des Anciens de Penchard** (AFAP) se sont réunis dans la salle des fêtes de Penchard pour leur traditionnel déjeuner annuel. Vous êtes intéressés par les activités de l'AFAP ? N'hésitez pas à contacter la présidente de l'association :

Mme **DEMETS** Françoise
16 rue de Neufmontiers - 77124 PENCHARD
Téléphone : **01 60 09 57 25** (répondeur)

A cette occasion, © **Sébastien NGO**, photographe professionnel et nouvel habitant de Penchard depuis quelques mois, a souhaité mettre à profit bénévolement son expérience afin de réaliser des portraits noir et blanc des membres présents ce jour-là.

Découvrez ci-dessous quelques-unes de ses photographies qui mettent en valeur les anciens de notre village et des alentours.







Le club de tennis de table vous souhaite une année 2024 exceptionnelle !

Depuis maintenant plus de deux ans, le club partage ses activités entre Monthyon et Penchard pour le plus grand plaisir de **140 membres dont 70 jeunes et 40 féminines**.

Les premières compétitions par équipes filles se sont déroulées à la salle omnisport du village et beaucoup de supporters se sont réunis ces deux samedis après-midi.

Tous les dimanches matin, nous nous retrouvons autour des tables et du petit déjeuner. Il n'est pas rare de poursuivre la matinée par un repas frugale tous ensemble.



Les Penchardais et surtout les Penchardaises sont toujours les bienvenus pour nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur. Une fois de plus, **il n'est pas nécessaire d'avoir un niveau dingue pour venir jouer au ping**. Notre but a toujours été, est et restera **le partage** entre tous avant même un quelconque résultat sportif.

Nous avons eu la grande chance d'être **élus dirigeants de l'année aux trophées du ping**, ce qui équivaut à nos yeux, au ballon d'or au football et nous allons recevoir **le prix du bénévole de l'année des pays de Meaux** fin janvier. C'est grâce à l'investissement de tous les membres ainsi que de nos deux villages qui répondent toujours présents lors de nos animations ou nos diverses sollicitations régulières (*parfois assez farfelues d'ailleurs*).

Il n'y a pas besoin d'attendre septembre pour trouver une activité sportive, **nos portes sont ouvertes toute l'année**, et d'ailleurs il ne s'agit pas de « nos » portes mais bien des vôtres. Je sais qu'il n'est jamais facile de s'engager mais en famille, ça permet toujours de **créer un lien supplémentaire**. Je suis heureuse quand je vois les mamans s'épanouir avec leurs enfants dans autre chose que la vie quotidienne, je suis ravie aussi que les papas prennent part à cette vie un peu hors du temps de travail ou d'école et de **recevoir autant de sourires partagés**.

Le ping reste un prétexte, une manière d'entretenir des **liens d'amitié**, de **ressouder des liens familiaux**, de créer des situations agréables ensemble.

Le club vous offre la possibilité de sortir des écrans quelques heures par semaine, la seule contrepartie demandée, c'est de porter votre plus beau sourire, nous nous occupons du reste !

Belle année à vous, à vos proches et au partage mutuel !



ALORS

Chères et chers penchardais,

Nous vous souhaitons tout d'abord une merveilleuse année.

Fin 2023 a été riche pour l'association Alors et surtout pour nos petits penchardais.

Le 31 octobre s'est déroulée l'effrayante soirée d'Halloween où nos monstres, petits et grands, se sont régalés des bonbons que vous leur avez distribués.



En novembre, nous avons inauguré **notre première brocante "Range ta chambre"**, à laquelle les enfants (*assistés de leurs parents bien-sûr*) ont pu vendre leurs jouets ! Une aubaine pour les acheteurs à la veille de Noël!

En décembre, notre **deuxième édition du marché de Noël** s'est tenu autour d'un vin chaud sur la place de la mairie. Les enfants avaient confectionné en classe de petits objets pour leurs parents. **Nous tenons d'ailleurs à remercier vivement l'équipe pédagogique, enseignants et ATSEM**, pour leur participation et leur investissement.

Les parents ont de nouveau joué le jeu en faisant de beaux dons à l'association. Merci à vous!

Également merci à nos exposants d'avoir participé à cet événement.

Enfin, la veille du départ en vacances, **le Père-Noël est venu à l'école** pour récompenser les élèves pour leur sagesse ! Après un goûter, chaque enfant est reparti avec un sachet de chocolats et un livre offerts par la coopérative de l'école et l'association.

Ce premier trimestre 2024 sera aussi l'occasion de nouvelles festivités, avec **l'organisation du Loto des enfants** ! La date vous sera très vite communiquée, encore un peu de patience!

À très bientôt,

Les membres du Bureau d'Alors



La cérémonie du Kagami-Biraki du Club de Ju-Jutsu Penchardais

La cérémonie des vœux du club de Ju-Jutsu Penchardais s'est déroulée le samedi 16 décembre 2023.

Cet évènement traditionnel est organisé depuis que l'association existe et a rassemblé tous les enfants et adultes membres du club sur le même tatami.

Les enfants ont réalisé une démonstration préparée pour l'occasion devant leurs parents venus nombreux assister à la prestation.

Puis, ce fut au tour des adultes de démontrer à travers quelques **techniques de self-défense et différents katas**, une partie du panel technique que peut représenter le Ju-Jutsu traditionnel, méthode Wa-Jutsu.

Au cours de la cérémonie, **une remise de grade a récompensé le travail des élèves**. Chacun d'eux a reçu son nouveau titre avec fierté marquant une étape dans leur évolution de pratiquant sur un tatami.

La cérémonie s'est achevée après la **distribution des cadeaux offerts par l'association aux enfants**, et quelques présents remis aux encadrants bénévoles.

Après les traditionnelles photos de groupes, tous **les invités se sont retrouvés devant le verre de l'amitié offert par le club** qui a clôturé le KAGAMI BIRAKI de l'année 2023.

Le club de Ju-Jutsu Penchardais remercie la municipalité, les parents et les amis ayant répondu à l'invitation et venus très nombreux à cette soirée.

Recevez nos meilleurs vœux pour l'année 2024 !

Vous souhaitez découvrir le ju-jutsu traditionnel méthode Wa-Jutsu ?

N'hésitez pas, venez nous rejoindre à la salle omnisports de Penchard pour une séance d'essai.

Renseignements

06 82 90 54 41

<http://cjjpenchard.wajutsu.free.fr>



FEET OF DANCE

L'association Feet Of Dance vous propose cette année **trois stages de danse** en compagnie de Laurent et d'Emmy :



Le **28 janvier**, un stage de Salsa,
Le **31 mars** un stage de Bachata,
Et le **02 juin** un stage de Valse.



Ces stages auront lieu à la salle Omnisports les différents dimanches de **14h00 à 16h30**. Venez nombreux vous amuser et profiter de ces moments de danse, que vous soyez seul ou en couple.

Pour tous renseignements veuillez contacter Laurent au **06 65 09 58 22** (Réservation, tarif, etc).

Pour rappel l'association Feet Of Dance propose également des cours de danse tous les lundis à la salle des fêtes en compagnie de Laurent et Laëtitia.

Venez tester et vous divertir...

LOISIRS

Les actualités de la bibliothèque de Penchard

Retour sur les prêts surprises de Noël

L'équipe bénévole de la bibliothèque nous a offert une expérience sympathique en cette fin d'année 2023 : les **Prêts Surprises de Noël**. Cette idée permettait à chacun de s'offrir une lecture à l'aveugle, accompagnée d'un cadeau littéraire soigneusement sélectionné.

L'évènement, destiné aux lecteurs de tous les âges, a une fois de plus suscité un engouement exceptionnel.



Les matinées consacrées aux assistantes maternelles

Ce 24 janvier, la bibliothèque ouvre ses portes aux assistantes maternelles et aux enfants qui les accompagnent. Le rendez-vous sera répété plusieurs fois durant ce début d'année.

Pendant ces séances, **les assistantes maternelles auront accès à une collection soigneusement sélectionnée de livres adaptés aux tout-petits**, favorisant ainsi le développement de l'amour de la lecture dès le plus jeune âge.

Les ateliers *Bulles ensemble* se poursuivent

Pour rappel, ces ateliers invitent les jeunes à explorer des sujets essentiels de la société à travers l'art captivant de la **bande dessinée**. Les jeunes participants ont la chance de travailler aux côtés de Franck Mézin, un illustrateur, graphiste et auteur de bande dessinée.

Les sessions de 2023 ont connu un vif succès, et celles-ci se poursuivent en 2024, les mercredis à 15h pour les enfants de 10 à 15 ans (sur réservation) : les 28 février, 20 mars, 24 avril, 22 mai et 12 juin.

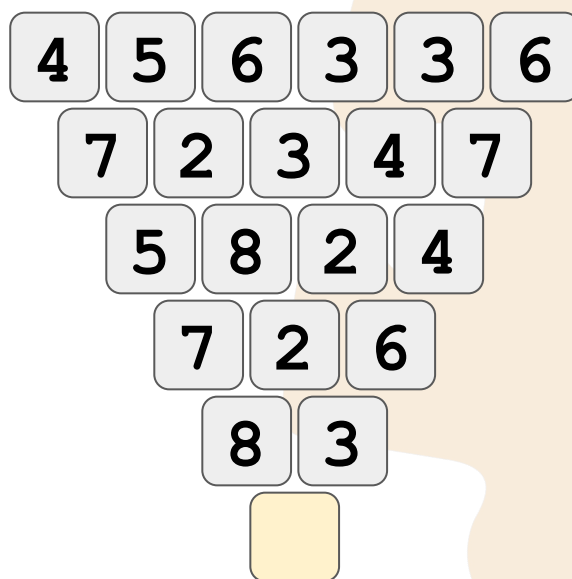
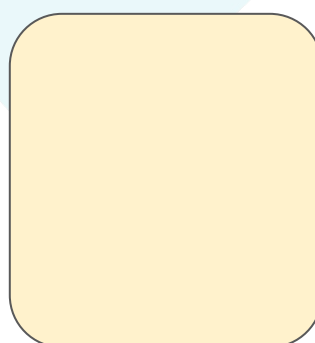
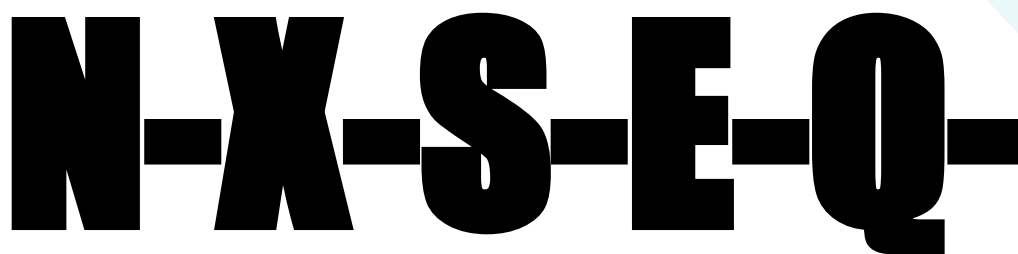
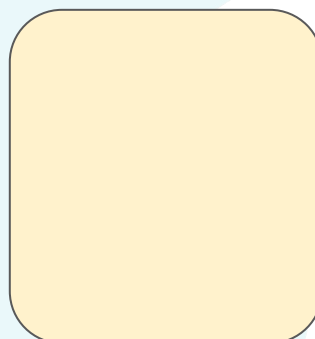
Nouveaux arrivages

La bibliothèque municipale est ravie de vous informer qu'**une collection de nouvelles pépites littéraires vient d'arriver** sur les étagères ! Pour rappel, l'inscription est **gratuite** pour tous depuis son intégration au Réseau de Lecture Publique du Pays de Meaux. N'hésitez pas à venir nous rendre visite sur nos heures d'ouverture :

- les mercredi et vendredi de 16h30 à 19h
- le 1er samedi de chaque mois de 10h à 12h
- et ce, même pendant les vacances scolaires.

Énigmes à résoudre !

Ton esprit logique est mis à rude épreuve ici. Combien de temps te faudra-t-il pour résoudre ces énigmes ? Trouve la logique et complète la dernière case :



GÂTEAU NOIX DE COCO CARAMEL

Léger et gourmand !

Portions : 6 à 8 parts

Préparation : 15 min.

Temps de cuisson : 45 min.

INGRÉDIENTS



120 g
Noix de coco râpée



Lait demi-écrémé



3
Œufs



1
Boîte de lait concentré sucré

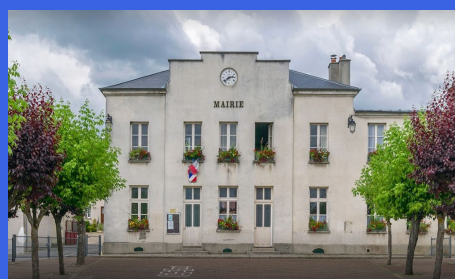


Caramel liquide

PRÉPARATION

1. Dans un récipient, battre les 3 œufs.
2. Verser sur les œufs la boîte de lait concentré sucré et ajouter 1 boîte 1/4 de lait demi-écrémé.
3. Incorporer la noix de coco râpée.
4. Mettre un peu de caramel liquide dans le fond du moule, puis verser la préparation à l'intérieur.
5. Faire cuire 45 minutes à 180-200°C (thermostat 6-7) au bain marie dans un plat allant au four (remplir d'eau le plat à mi-hauteur du moule).
6. Sortir du four et lorsqu'il est froid, mettre au réfrigérateur.
7. Démouler et servir très frais.

Bon Appétit



MAIRIE DE PENCHARD

1 place de la mairie
77124 PENCHARD

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 9h-12h

Mardi et mercredi :
9h-12h / 14h-18h

Vendredi :
9h-12h / 14h-16h

Samedi (*permanence des élus*) :
9h-12h

Contact

01 64 34 10 86

Urgence : 06 71 14 25 22

mairie@penchard.fr

www.penchard.fr

@penchard.mairie

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de
16h30 à 19h, et le 1er **samedi** de
chaque mois de **10h à 12h**

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :
Père OLIVIER

07 45 64 24 13

PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (*Jour*)
Pharmacie d'urgence (*Nuit*)

Trouver votre pharmacie :

www.monpharmacien-idf.fr

Ou contactez le **118 918**

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie** ou le **commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

DÉCÈS

La famille CHATILLON fait part des décès de Monsieur CHATILLON Alain et Madame CHATILLON Pascale survenus le 7 décembre 2023

NAISSANCES

BRULE Ethan
né le 4 octobre 2023

3 petits penchardais et 2 petites penchardaises sont également nés au cours du dernier trimestre

UNIONS

FAHY Jean-Marc & MARECHAL Martine
mariés le 28 octobre 2023

AGENDA

CARNAVAL
INTERGÉNÉRATIONNEL
Vendredi 9 février 2024

Ramassage des encombrants

S'effectue gratuitement, **uniquement sur rendez-vous** (démarche en ligne sur penchard.fr/encombrants ou en mairie).

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 14 février 2024

Mercredi 13 mars 2024

Mercredi 10 avril 2024

NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende
01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort
01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :
01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :
6-8 rue Saint-Fiacre
01 64 35 38 38

SOS Médecins : **3624**

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,

1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : mairie@penchard.fr